



www.amtm-toulouse-karate.fr

**A M T M**

**DOJO René VALMY**  
Cheminement Joseph Bouton  
31100 Toulouse  
amtm.karate@gmail.com

## ARTS MARTIAUX TOULOUSE MIRAIL SAISON 2022 / 2023

### Autorisation parentale

Je soussigné \_\_\_\_\_ (Nom – Prénom)  
Représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_ (Nom – Prénom)  
né(e) le \_\_ / \_\_ / \_\_, autorise mon enfant à pratiquer le Karaté.

J'autorise mon enfant à participer aux diverses compétitions, stages ou manifestations sportives pour lesquels le club s'engagera durant la présente saison.

J'autorise en outre, les professeurs et dirigeants responsables à prendre toutes les dispositions utiles en cas d'accident pouvant survenir à mon enfant.

Dans le cas où l'hospitalisation s'avérerait nécessaire, j'autorise le professeur ou le dirigeant présent à diriger mon enfant vers l'hôpital ou la clinique suivante :

\_\_\_\_\_  
(à préciser si vous avez une préférence).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

\_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone Domicile : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Nota : Les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à l'arrivée du professeur, ainsi qu'en dehors des horaires des cours auxquels ils sont inscrits. Ces horaires ne correspondent en aucun cas à des horaires de présence obligatoire du professeur ou de tout autre membre de l'AMTM. Chaque karateka ou parents sera prévenu, dans la mesure du possible, si un cours ne peut être assuré.